

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 6 décembre 2017 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1731103A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28 ;

Vu l'avis n° 55515 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 4 juin 2017 relatif à l'évaluation psychologique des candidats à la réserve opérationnelle,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Mme Isabelle Lhermite est nommée au grade de commandant de réserve, en qualité de spécialiste, dans le domaine de la sécurité économique au profit de la région de gendarmerie de Midi-Pyrénées.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 décembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général, commandant et délégué  
aux réserves de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT